

# Club de Tennis de Table de Longjumeau

## FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2023-2024

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Tel. Domicile \_\_\_\_\_ Tel. Portable \_\_\_\_\_  
E-mail \_\_\_\_\_  
Personne à prévenir en cas d'urgence \_\_\_\_\_ Tel \_\_\_\_\_

Pièces à fournir :

- Un certificat médical récent autorisant la pratique du Tennis de Table
- Le montant de la cotisation

Montant de la cotisation

- Adulte compétition : 145€  Mineur compétition : 135€  
 Adulte loisirs : 115€  Mineur loisirs : 110€

Pour les compétiteurs

- Je souhaite participer au critérium fédéral  Adulte : 42€  Mineur : 34€  
 Je souhaite participer au championnat de France vétéran : 12€

Autorisation parentale

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

- Autorise mon fils, ma fille à quitter seul(e) le lieu d'entraînement ou de compétition  
 N'autorise pas mon fils, ma fille à quitter seul(e) le lieu d'entraînement ou de compétition

Décharge parentale

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

- Autorise les dirigeants de la section à prendre toutes les mesures utiles en cas d'accident  
 N'autorise pas les dirigeants de la section à prendre toutes les mesures utiles en cas d'accident

Observations particulières \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Le club dispose d'un site au sein duquel des informations relatives à la vie du club, compétitions, résultats, classements peuvent figurer : [www.polt.fr](http://www.polt.fr)

Autorisation de paraître et/ou d'être cité sur le site de la section  oui  non

Règlement d'inscription

1. L'adhésion à la section implique l'approbation des statuts de la Postillonne Olympique Longjumelloise (disponible au sein du siège social).
2. L'adhésion ne prend effet qu'à compter de la remise du certificat médical et du montant de la cotisation.
3. Aucun enfant mineur ne peut être inscrit sans autorisation parentale
4. L'absence d'un moniteur entraînant l'annulation d'un cours fait l'objet d'un affichage sur le lieu d'entraînement.
4. En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence.
5. Les adhérents s'obligent à avoir une tenue correcte au sein du lieu d'entraînement et de compétition et sont tenus à un comportement strictement respectueux des personnes et du matériel mis à disposition.
6. Les informations contenues dans cette fiche sont susceptibles être informatisées. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le signataire de la présente dispose d'un droit d'accès et de rectification.

Lu et approuvé le \_\_\_\_\_  
Signature (parent pour un mineur)

# NOUS CONTACTER

## Le président de la section **TENNIS DE TABLE**

SCHADECK Cyril : 06.22.90.78.32

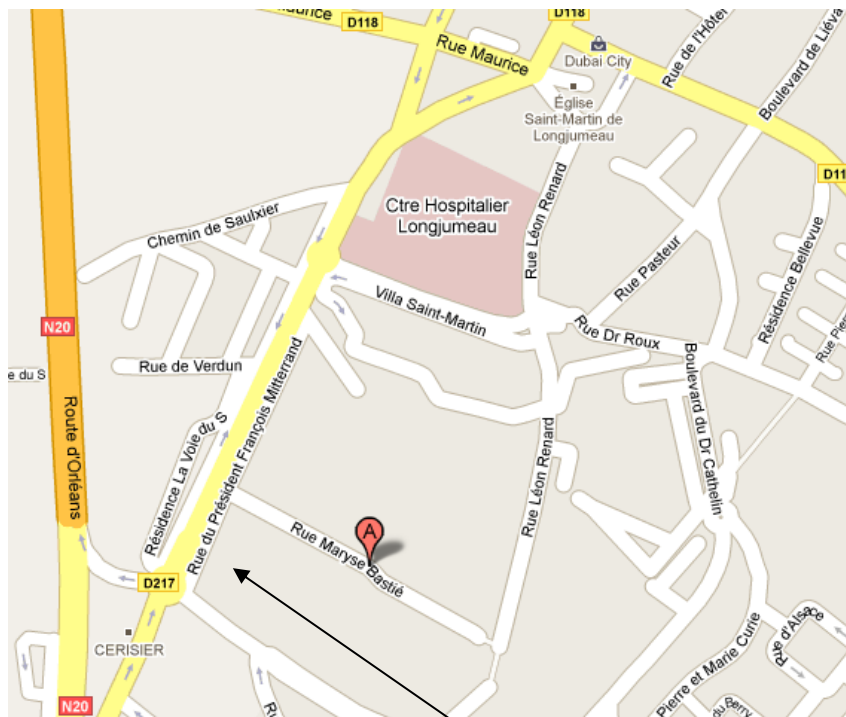
president@poltt.fr

Le président se tient à votre disposition pour tout renseignement sur le lieu d'entraînement le lundi de 18h30 à 21h.

## HORAIRES

Lundi	17h45 - 22h00	Entraînements adultes 18h00 – 19h30 Loisirs adultes
Mercredi	16h30 – 20h00	Entraînements jeunes 16h30 – 18h00 Loisirs jeunes Loisirs adultes
Vendredi		Compétitions
Samedi	13h30 – 15h00	Entraînements jeunes (14h30 compétition)
Samedi / Dimanche		Compétitions / Critérium fédéral

## LIEU



GYMNASE ST EXUPERY, rue Maryse BASTIE